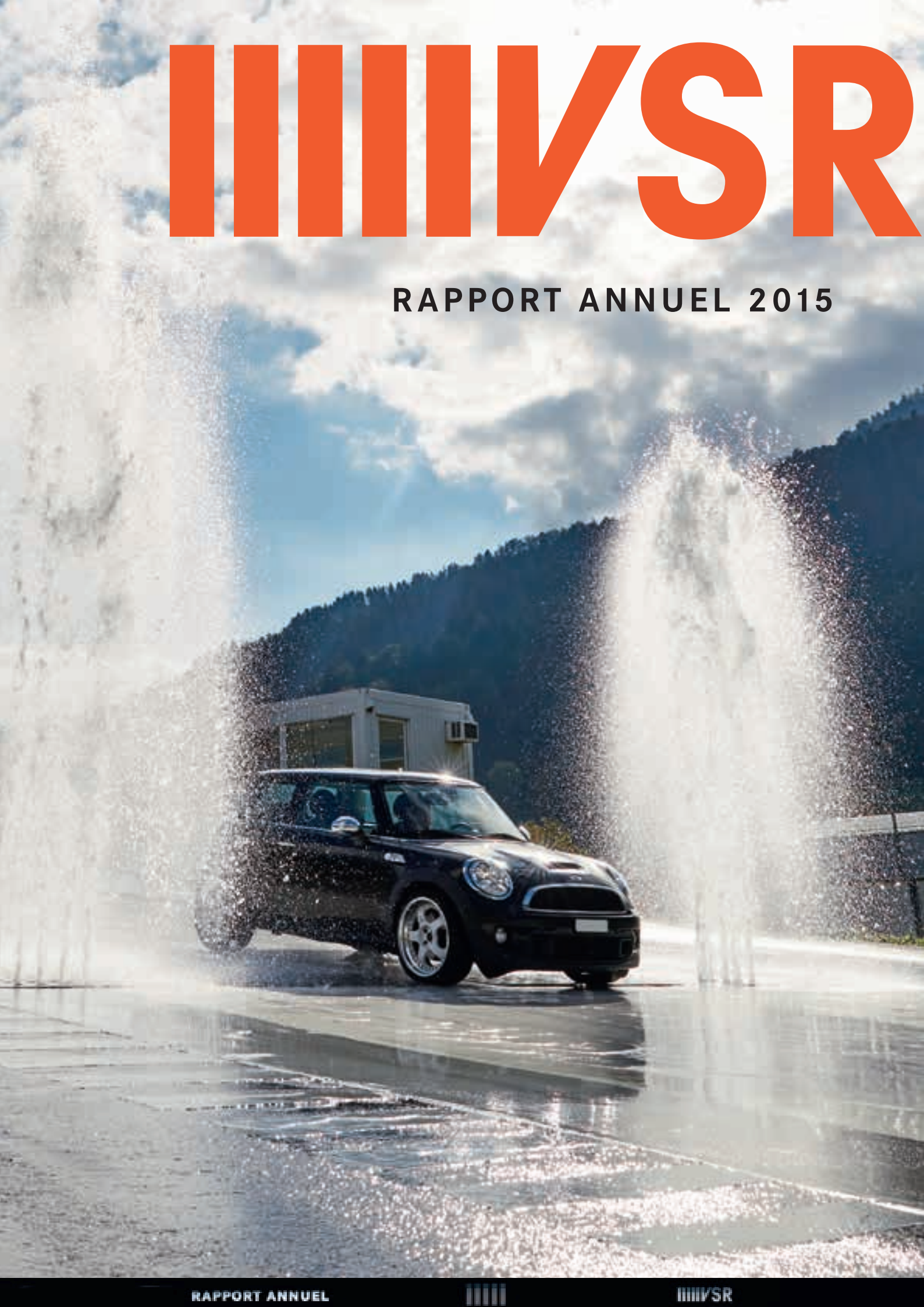


IIIIVSR

RAPPORT ANNUEL 2015





AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT



Dès le début de l'année 2015, le CSR a été très présent dans l'opinion publique avec sa campagne «Conducteur d'élite». Ses stands au salon Swiss-Moto à Zurich, au salon international de l'automobile de Genève et à la foire du printemps de Suisse centrale, à Lucerne, ont rencontré un vif succès. En revanche, les résultats du questionnaire

d'évaluation montrent que les campagnes de sensibilisation au perfectionnement facultatif n'ont pas fortement marqué les esprits.

Heureusement, le perfectionnement facultatif en lui-même n'a pas subi le même sort. Le nombre de participants à ces cours a légèrement progressé.

De même, l'assemblée générale, qui s'est déroulée mi-avril à l'ancien Parc automobile de l'armée à Berthoud, a remporté tous les suffrages. Le rapport annuel et les comptes de l'exercice 2014 ont été accueillis sans commentaires ni opposition, tout comme les deux nouveaux membres du comité, Urs Fasel et Anton Keller, élus à l'unanimité pour remplacer Raphael Denis Huguenin et Jean-Marc Thévenaz. En outre, l'assemblée a pris connaissance de la révision des règlements, du départ du président prévu pour l'assemblée générale 2016, puis a salué le travail des deux membres sortants du comité. La conférence qui s'en est suivie, donnée par le professeur Bernhard Gerster du Dynamic Test Center, à Vauffelin, a suscité autant d'intérêt que la visite des simulateurs de conduite et du musée historique des véhicules de l'armée suisse.

La commission de sélection, annoncée lors de l'assemblée générale pour assurer la succession du président, a présenté une candidature interne dès la fin de l'été. Cette dernière a été approuvée à l'unanimité, évitant ainsi un nouvel examen de la stratégie du CSR. L'orientation proposée, centrée sur l'assurance qualité des cours de formation initiale et de perfectionnement, reste le cœur d'activité du conseil.

Toutefois, les efforts pour compléter ces missions par d'autres du même acabit, afin d'atténuer tout risque éventuel, ont dû être reportés, tout comme le travail de développement de la prévention ou la possibilité de proposer, avec le secrétariat, d'autres prestations proches des centres d'intérêts du CSR. En effet, le déploiement de l'outil informatique demandé par les mandants pour réduire le travail de préparation des audits était loin d'avoir avancé autant que prévu. L'optimisation des processus d'assurance qualité a donc été repoussée à son tour. Ces questions ont concentré toute l'attention au deuxième semestre 2015.

Dans ce contexte, il s'est avéré indispensable d'adapter les structures administratives du CSR et de prendre les mesures nécessaires pour améliorer la direction opérationnelle, ce qui a abouti à la mise en congé du directeur. À l'avenir, le CSR continuera de fournir des prestations avec la qualité dont elle est coutumière, en s'appuyant sur des ressources optimisées.

C'est pourquoi la journée de perfectionnement des instructeurs du CSR, qui fait désormais figure de tradition, s'est déroulée en deux endroits en 2015: à Lignières (NE) pour les motos et à Cossonay (VD) pour les automobiles. Sur les deux sites, le soleil a peu à peu percé la brume pour s'imposer au fil de la journée, laissant les participants terminer leurs exercices dans des conditions optimales.

Un grand merci à l'équipe du secrétariat pour son immense travail en faveur de l'avenir du CSR et de la sécurité routière, ainsi qu'au comité et à son bureau!

LE PRÉSIDENT

Peter-Martin Meier





RAPPORT FINANCIER

1 GÉNÉRALITÉS

Pour la première fois, les comptes annuels au 31 décembre 2015 sont présentés selon les nouvelles directives fixées par l'art. 957 du CO. Une annexe est désormais jointe au bilan et au compte de résultat.

Ce rapport financier présente les principales évolutions du bilan et du compte de résultat, en complément de la publication en annexe.

2 EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN AVANT RÉPARTITION DES BÉNÉFICES AU 31.12.2015

La somme au bilan a augmenté au 31 décembre 2015 pour passer à CHF 3 063 215.04 (contre CHF 3 049 368.96 pour l'exercice précédent).

L'actif immobilisé étant entièrement amorti pendant l'année d'acquisition sur la «valeur pour mémoire», les actifs représentent concrètement l'ensemble de l'actif circulant. Les liquidités en constituent la majeure partie (CHF 1 958 744.44). Pour des questions d'intérêts, un montant de CHF 205 000.00 est placé dans les obligations de caisse; en raison du contexte actuel des taux d'intérêts, l'influence sur le rendement reste toutefois modeste.

La fortune (CHF 3 063 215.04) fait face à des obligations de CHF 1 265 261.47 et à des fonds propres de CHF 1 797 953.57.

Les obligations sont réparties entre le capital étranger à court terme (CHF 865 261.47) et le capital étranger à long terme (CHF 400 000.00). Le capital étranger à court terme est constitué des provisions (à court terme) d'un montant de CHF 409 000.00; le capital étranger à long terme est exclusivement composé de provisions. Les provisions à long terme sont uniquement vouées à couvrir les efforts de prévention, tandis que les provisions à court terme servent à remplir diverses obligations latentes et d'autres mesures supplémentaires.

Les fonds propres sont répartis, selon les considérations de l'entreprise, entre un capital de l'association (doté de CHF 350 000.00) et un capital de réserve. Ce dernier comprend une réserve à affectation déterminée (fonds de sécurité) d'un montant de CHF 790 550.00; l'affectation des postes restants (réserves et report des bénéfices) n'est pas déterminée.

3 COMPTE DE RÉSULTAT AU 31.12.2015

3.1 Résultat d'entreprise

Au cours de l'exercice 2015, le CSR a atteint un résultat d'entreprise positif de CHF 131 650.77. L'excédent de charge prévu au budget s'est élevé à CHF 43 700.00. Par conséquent, l'exercice s'est clos sur un résultat supérieur d'environ CHF 175 000.00 au budget prévu.

3.2 Produits

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice s'élève à CHF 3 404 293.51, soit environ CHF 47 000.00 de plus que le budget initial.

3.3 Charges

Les dépenses totales sur l'année 2015, amortissements et provisions inclus (en tenant également compte du résultat financier et du résultat exceptionnel), s'élèvent à CHF 3 272 642.74. Les frais de personnel (CHF 1 858 052.50) représentent le poste le plus important; le montant prévu au budget était de CHF 1 927 800.00. Les investissements de l'année 2015 ont été directement amortis (CHF 42 417.00). Les charges réelles étant moins élevées que celles prévues au budget, le résultat comptable est nettement supérieur à celui escompté.

BILAN AU 31. DÉCEMBRE 2015 (AVANT RÉPARTITION DU RÉSULTAT)

	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015
ACTIFS				
Actifs circulants				
Liquidités	1 271 833.83	461 723.27	1 169 447.67	1 958 744.44
Créances sur prestations	936 402.10	1 777 895.61	1 848 816.73	1 080 521.69
Autres créances	14 198.65	13 776.91	14 754.66	13 912.91
Compte de régularisation actif	8 793.60	14 425.60	16 344.90	10 031.00
Total actifs circulants	2 231 228.18	2 267 821.39	3 049 363.96	3 063 210.04
Actifs immobilisés				
Immobilisations corporelles meubles	5.00	5.00	5.00	5.00
Total actifs immobilisés	5.00	5.00	5.00	5.00
TOTAL DES ACTIFS	2 231 233.18	2 267 826.39	3 049 368.96	3 063 215.04
PASSIFS				
Capital étranger à court terme				
Engagements à court terme résultant de prestations	584 900.00	390 550.00	521 723.84	258 071.88
Autres dettes à court terme	70 723.60	53 051.90	55 388.80	109 739.29
Compte de régularisation passif	216 126.87	272 344.60	406 953.52	88 450.30
Provisions à court terme	294 210.00	316 210.00	199 000.00	409 000.00
Total du capital étranger à court terme	1 165 960.47	1 032 156.50	1 183 066.16	865 261.47
Capital étranger à long terme				
Provisions à long terme			200 000.00	400 000.00
Total du capital étranger à long terme			200 000.00	400 000.00
Capital propre				
Capital de l'association	300 000.00	350 000.00	350 000.00	350 000.00
Total capital de l'association	300 000.00	350 000.00	350 000.00	350 000.00
Réserves / bénéfice au bilan				
Réserves	450 000.00	450 000.00	450 000.00	450 000.00
Fonds de sécurité	290 000.00	400 000.00	790 550.00	790 550.00
Report de bénéfices et pertes	25 272.71	35 669.89	35 669.89	75 752.80
Total des réserves / report des bénéfices	765 272.71	885 669.89	1 276 219.89	1 316 302.80
Capital propre total	1 065 272.71	1 235 669.89	1 626 219.89	1 666 02.80
Résultat de l'entreprise	0.00	0.00	40 082.91	131 650.77
TOTAL DES PASSIFS	2 231 233.18	2 267 826.39	3 049 368.96	3 063 215.04

COMPTE DE RÉSULTAT 2015

	Compte 2013	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015
Produits de prestations de service CSR				
Total produits du perfectionnement facultatif AQ	849 272.00	736 545.25	724 000.00	735 240.80
Total produits du conseil d'experts	74 543.70	76 404.85	80 800.00	115 516.20
Total produits du perfectionnement obligatoire AQ	1 517 432.00	1 458 276.30	1 346 000.00	1 349 743.50
Total produits gestion des panneaux avertisseurs	410 730.95	175 733.25	301 000.00	271 279.55
Total produits de perf. CPF	0.00	140 000.00	0.00	10 000.00
Total conseils CSR	10 780.00	179 816.10	101 500.00	203 177.25
Total campagne Conducteur-d-elite.ch	0.00	969 690.16	760 000.00	667 187.16
Total produits de prestations de service	2 862 758.65	3 736 465.91	3 313 300.00	3 352 144.46
Total autres produits et cotisations des membres	44 554.60	44 706.10	44 000.00	52 149.05
Total rendement des produits CSR	2 907 313.25	3 781 172.01	3 357 300.00	3 404 293.51
Total charges de prestations de service	-3 594.80	0.00	-4 000.00	-5 283.35
Résultat brut 1	2 903 718.45	3 781 172.01	3 353 300.00	3 399 010.16
Charges de personnel				
Total salaires, administration	1 012 612.45	1 062 733.95	1 068 500.00	1 145 235.25
Total charges de sécurité sociale, administration	199 452.25	227 861.40	221 800.00	233 829.50
Total autres charges de personnel	123 392.40	112 291.44	95 000.00	11 324.70
Coût total du comité	47 599.20	56 945.40	42 000.00	52 084.10
Coût total des membres	28 955.45	27 007.15	33 000.00	25 794.70
Total travaux de tiers	347 458.27	344 979.70	467 500.00	389 784.25
Total charges de personnel	1 759 470.02	1 831 819.04	1 927 800.00	1 858 052.50
Résultat brut 2	1 144 248.43	1 949 352.97	1 425 500.00	1 540 957.66
Total charges d'exploitation	538 747.35	518 310.75	357 700.00	335 634.60
Total administration et informatique	140 244.30	305 037.63	128 500.00	322 315.90
Total marketing et communication	116 426.10	926 895.11	835 000.00	615 328.27
Total autres charges administratives	1 175.00	1 414.95	3 000.00	1 638.00
Total ensemble des charges d'exploitation	796 592.75	1 751 658.44	1 324 200.00	1 274 916.77
Résultat d'exploitation 1 (EBITDA)	347 655.68	197 694.53	101 300.00	266 040.89
Total amortissements sur des immobilisations corporelles meubles	68 194.65	63 716.26	40 000.00	42 417.00
Total provisions	100 000.00	0.00	0.00	0.00
Résultat d'exploitation 2 (EBIT)	179 461.03	133 978.27	61 300.00	223 623.89
Total résultat financier	455.54	1 582.84	0.00	911.18
Total charges / produits extraordinaires	-5 342.60	19 949.40	0.00	2 550.65
Résultat d'entreprise 3 avant impôts (EBT)	174 573.97	155 510.51	61 300.00	227 085.72
Total TVA et impôts à la source	114 182.09	115 427.60	105 000.00	95 434.95
Résultat de l'entreprise	60 391.88	40 082.91	-43 700.00	131 650.77



à l'Assemblée générale de l'association
Conseil Suisse de la sécurité routière
3011 Berne

Langenthal, le 17 février 2016 Rn/vc

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels 2015

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) de l'association Conseil Suisse de la sécurité routière pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'aptitude et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

GREVAG AG

R. Di Nino
Expert-comptable diplômé
Expert-éditeur agréé
Réviseur responsable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2015

PRÉCISIONS SUR LES PRINCIPES APPLIQUÉS AUX COMPTES ANNUELS

Les présents comptes annuels ont été dressés conformément aux prescriptions de la loi suisse, tout particulièrement celles des articles consacrés à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes (art. 957 à 962 droit des obligations).

Le nouveau droit comptable est appliqué pour la première fois aux présents comptes annuels. La répartition des chiffres de l'année précédente a été ajustée en conséquence, dans la mesure du possible.

Pour l'essentiel, les principes d'évaluation suivants ont été appliqués dans les comptes annuels:

- Les actifs et les passifs monétaires ont été évalués à la valeur journalière resp. nominale.
- Les immobilisations corporelles ont été directement amorties. Elles figurent au bilan avec la «valeur pour mémoire».
- Les provisions sont axées sur le besoin en obligations latentes et l'objectif de sauvegarde de l'assise financière.

Nombre de collaborateurs	31.12.2015	31.12.2014
Nombre de postes à temps plein (moyenne annuelle)	10,5	10,5

Autres directives imposées par la loi: écart par rapport au principe de permanence de la présentation (art. 958c al. 1 chiff. 6 CO)

«Jusqu'à présent, les provisions étaient indiquées à un poste du bilan. Suite aux exigences du nouveau droit comptable, elles figureront désormais soit au capital étranger à court terme, soit à celui à long terme, selon les délais concernés. Les données de l'année précédente ont été adaptées en conséquence.»

Votre vie n'a pas de prix.

CONDUCTEUR-D-ELITE.CH

Réservez votre cours de conduite de sécurité.



BUDGET 2016

	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Budget 2016
Produits de prestations de service CSR				
Total produits du perfectionnement facultatif AQ	736 545.25	724 000.00	735 240.80	650 000.00
Total produits du conseil d'experts	76 404.85	80 800.00	115 516.20	85 000.00
Total produits du perfectionnement obligatoire AQ	1 458 276.30	1 346 000.00	1 349 743.50	1 175 000.00
Total produits gestion des panneaux avertisseurs	175 733.25	301 000.00	271 279.55	305 200.00
Total produits de perfectionnement CPF	140 000.00	0.00	10 000.00	0.00
Total conseils CSR	179 816.10	101 500.00	203 177.25	27 000.00
Total campagne Conducteur-d-elite.ch	969 690.16	760 000.00	667 187.16	770 000.00
Total produits de prestations de service	3 736 465.91	3 313 300.00	3 352 144.46	3 012 200.00
Total autres produits et cotisations des membres	44 706.10	44 000.00	52 149.05	56 500.00
Total rendement des produits CSR	3 781 172.01	3 357 300.00	3 404 293.51	3 068 700.00
Total charges de prestations de service	0.00	-4 000.00	-5 283.35	0.00
Résultat brut 1	3 781 172.01	3 353 300.00	3 399 010.16	3 068 700.00
Charges de personnel				
Total salaires, administration	1 062 733.95	1 068 500.00	1 145 235.25	841 000.00
Total charges de sécurité sociale, administration	227 861.40	221 800.00	233 829.50	164 000.00
Total autres charges de personnel	112 291.44	95 000.00	11 324.70	100 000.00
Coût total du comité	56 945.40	42 000.00	52 084.10	43 000.00
Coût total des membres	27 007.15	33 000.00	25 794.70	33 000.00
Total travaux de tiers	344 979.70	467 500.00	389 784.25	525 000.00
Total charges de personnel	1 831 819.04	1 927 800.00	1 858 052.50	1 706 000.00
Résultat brut 2	1 949 352.97	1 425 500.00	1 540 957.66	1 362 700.00
Total charges d'exploitation	518 310.75	357 700.00	335 634.60	333 000.00
Total administration et informatique	305 037.63	128 500.00	322 315.90	110 500.00
Total marketing et communication	926 895.11	835 000.00	615 328.27	806 000.00
Total autres charges d'administration	1 414.95	3 000.00	1 638.00	2 000.00
Total ensemble des charges d'exploitation	1 751 658.44	1 324 200.00	1 274 916.77	1 251 500.00
Résultat d'exploitation 1 (EBITDA)	197 694.53	101 300.00	266 040.89	111 200.00
Total amortissements sur des immobilisations corporelles meubles	63 716.26	40 000.00	42 417.00	15 000.00
Total provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat d'exploitation 2 (EBIT)	133 978.27	61 300.00	223 623.89	96 200.00
Total résultat financier	1 582.84	0.00	911.18	0.00
Total charges / produits extraordinaires	19 949.40	0.00	2 550.65	0.00
Résultat d'entreprise 3 avant impôts (EBT)	155 510.51	61 300.00	227 085.72	96 200.00
Total TVA et impôts à la source	115 427.60	105 000.00	95 434.95	90 000.00
Résultat de l'entreprise	40 082.91	-43 700.00	131 650.77	6 200.00



COURS DE PERFECTIONNEMENT FACULTATIF EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

RÉSUMÉ

Véhicules à moteur

Le délai de transition fixé pour l'application définitive du label AQ CSR a pris fin le 1^{er} janvier 2015. Depuis, toutes les prescriptions des manuels pour organisateurs de cours sont suivies.

C'est pour cette raison que des premiers audits de systèmes ont été réalisés en 2015 auprès des organisateurs proposant des cours de sécurité routière pour véhicules à moteur, en plus des audits de qualité, des vérifications de place et de cours et des différents cours d'essai. L'objectif des audits de systèmes est de vérifier que l'organisateur de cours remplit bien l'ensemble des exigences qui ont été fixées à l'organisation au moment de sa demande d'inscription.

Les 116 audits réalisés (contre 87 en 2014) ont nécessité 200 interventions (contre 161 en 2014) de la part des experts AQ. L'activité des cours de sécurité routière pour véhicules à moteur a donc augmenté d'un tiers en 2015. En revanche, le nombre d'interventions d'experts n'a augmenté que d'un quart. En effet, plusieurs audits courts, ainsi que les audits de systèmes déjà mentionnés, ont été effectués en 2015. Or, ce type d'audit ne nécessite qu'un seul expert AQ.

Vélos et vélos électriques

Au cours de l'exercice sous revue, le CSR a effectué 18 audits, qui ont nécessité 28 interventions d'experts AQ. Dix cours sur les vélos et huit portant sur les vélos électriques ont été audités. Un nouveau type de cours de vélo a été recommandé par la section PRO VÉLO de Thurgovie l'an dernier.

ORGANISATION DES PROJETS POUR LES COURS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE (VÉHICULES À MOTEUR)

- | Direction: *Stefan Ingold, jusqu'au 2.12.2015*
- | Direction: *Josef Blerch, vice-président, à partir du 2.12.2015*
- | Responsable: *Felix Wittwer*
- | Expert AQ: *Ferdinand Chevallay*
- | Expert AQ: *Duri Ratti*
- | Expert AQ: *Maurizio Calarese*
- | Expert AQ: *Beat Sidler*
- | Collaboratrice spécialisée, disposition: *Katrin Scheidegger*
- | Finances: *Damaris Zimmermann*

Commission «Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour véhicules à moteur (CAQPFVM)»

La Commission Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour véhicules à moteur s'est réunie à deux reprises au cours de l'exercice sous revue. Lors de ces réunions, la Commission a pris connaissance des résultats en matière d'assurance qualité et rédigé un nouveau règlement sur les frais, valable à partir du 1^{er} janvier 2016.

La commission était composée des personnes suivantes:

- | *Martin Steffen, La Poste Suisse, président*
- | *Bernhard Baumgartner, CCCS*
- | *Phillippe Desarzens, SCPVS*
- | *Dieter Lüthi, FSR*
- | *Stefan Ingold, CSR (uniquement pour la première séance)*
- | *Felix Wittwer, CSR*

Commission «Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour vélos et vélos électriques (CAQPFV)»

La Commission Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour vélos et vélos électriques s'est également réunie à deux reprises au cours de l'exercice sous revue. Ces séances ont été consacrées à la planification des audits et à l'évaluation de leurs résultats.

La commission était composée des personnes suivantes:

- | *Romeo Wälti, police cantonale de Berne, président*
- | *Markus Cotting, bpa*
- | *Stefan Ingold, CSR*
- | *Josef Larcher, police municipale de Zurich*
- | *Dieter Lüthi, FSR*
- | *Martin Urwyler, Conférence Vélo Suisse*



COURS DE PERFECTIONNEMENT FACULTATIF EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

ORGANISATEURS DE COURS

Véhicules à moteur

En 2015, 41 organisateurs ont dispensé des cours de sécurité routière pour véhicules à moteur (perfectionnement facultatif) agréés par le CSR. Les cours proposés étaient répartis de la manière suivante:

Cours de sécurité routière par type de véhicule et d'emplacement

	2013	2014	2015
Véhicules à moteur légers			
Cours sur installation	31	32	39
Cours sur la voie publique	17	15	16
Cours sur site	5	1	1
Motos			
Cours sur installation	42	36	39
Cours sur la voie publique	15	18	15
Cours sur site	4	3	3
Cours pour véhicules à moteur lourds			
Cours sur installation	9	7	5
Cours sur la voie publique	2	1	1
Cours sur site	0	0	0
Total des cours	125	113	119

Vélos et vélos électriques

En 2015, deux organisateurs (PRO VÉLO Suisse et l'Istituto Educazione Stradale de Gerra) ont proposé des cours de vélo.

À la fin de l'année, 16 organisateurs de cours étaient habilités à dispenser des cours de vélos électriques.

ASSURANCE QUALITÉ

AU NIVEAU DES COURS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Véhicules à moteur / vélos et vélos électriques

Dans le cadre de l'assurance qualité, un total de 59 audits de qualité ont été effectués dans le secteur des véhicules à moteur en 2015. Les lacunes constatées par les experts AQ, les obligations et les délais afférents ont été consignés dans les rapports d'audit et transmis aux organisateurs de cours.

Dans un cas, un audit complémentaire a dû être réalisé suite à un problème de sécurité technique. La plupart du temps, les autres légères déficiences relevées portaient sur les enseignants et le non-respect des programmes de cours agréés.

En 2015, le CSR a renoncé à effectuer un audit de qualité en parallèle des cours d'essai. C'est pour cette raison que le nombre d'audits consignés pour 2015 dans le tableau ci-après est considérablement plus faible qu'en 2014. Outre les audits de qualité, 24 cours d'essai ont eu lieu. L'un d'eux a obtenu un résultat négatif. Sur les 17 examens préalables d'instructeur organisés au total, 14 ont été réussis avec brio. L'un des deux examens subséquents a abouti à un résultat positif. En outre, 19 cours et places, ainsi que trois audits de systèmes, ont été vérifiés au cours de l'exercice passé.

Dans le secteur des vélos et des vélos électriques, le CSR a réalisé 18 audits. À nouveau, aucun problème important n'est à signaler.

Audits de tous les secteurs

(sans vérification de cours ni de place)

	2012	2013	2014	2015
Cours pour véhicules à moteur légers	41	36	58	35
Cours pour motos	28	40	24	18
Cours pour véhicules à moteur lourds	0	1	1	1
Cours pour tracteurs G40	6	10	4	5
Vélos et vélos électriques	20	21	11	18
Total audits de qualité	95	108	98	77



COURS DE PERFECTIONNEMENT FACULTATIF EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

INSTRUCTEURS CSR

Fin 2015, 261 personnes étaient titulaires d'un ou de plusieurs diplômes valables, contre 277 l'an passé. Les diplômes CSR dépendant du type de véhicule et de cours, un instructeur CSR ne peut dispenser que des cours pour lesquels il possède un diplôme.

En 2015, le nombre de diplômes valables est passé de 428 à 414. En effet, plusieurs n'ont pas été renouvelés pour des raisons d'âge ou faute de justificatif de perfectionnement ou de pratique.

EXPERTS AQ

Pour assurer la qualité des cours de sécurité routière dans le secteur des véhicules à moteur, le CSR dispose de quatre experts employés permanents et de dix autres experts AQ externes. Au niveau des vélos et des vélos électriques, le CSR compte également cinq experts AQ externes, outre les experts employés permanents.

Une formation a été consacrée à l'évaluation d'un cours d'essai pendant une journée de perfectionnement pour experts AQ, au printemps.

REMBOURSEMENT DES CONTRIBUTIONS AUX COURS

Pour encourager la participation aux cours certifiés par le CSR, la Commission administrative du FSR a conservé le niveau de contribution aux cours adopté en 2014:

Remboursements accordés sur tous les cours motorisés

CHF 100.00 par participant sur l'ensemble des cours agréés d'une journée, quelle que soit la catégorie d'âge, à condition qu'il possède un permis de conduire valable.

Exceptions:

- *Cours check-up*: CHF 50.00 par participant
- *Cours G40 sur la voie publique*: les deux journées de formation comptent comme un seul cours.
- *Participation à plusieurs cours*: seule la participation à un cours par type de cours, par organisateur et par année civile peut être prise en compte pour chaque participant.

Remboursements accordés sur les cours de vélo électrique

CHF 40.00 par participant dans toutes les catégories d'âge (cours agréés d'une demi-journée et d'une journée).

Étant donné que depuis le 1^{er} janvier 2014, les conducteurs de toutes les tranches d'âge peuvent bénéficier du remboursement, le nombre de participants aux formations pour véhicules à moteur légers a fortement augmenté en 2014. En parallèle, le nombre de participations des conducteurs de motos a nettement diminué. Les volumes d'inscriptions enregistrés pour 2014 et 2015 sont donc comparables, à conditions égales.

En 2015, 22 949 conducteurs, au total, ont participé à un cours de sécurité routière pour véhicules à moteur, soit une hausse d'environ 1,5% (+337 personnes) par rapport à 2014 (22 612 participants).

Il est surprenant de constater qu'en 2015 également, le nombre de participants à des cours de moto a reculé de 3,3%, soit 192 personnes de moins qu'en 2014. En revanche, 529 conducteurs supplémentaires ont participé à des cours de sécurité routière pour véhicules à moteur légers ou lourds, soit une hausse de plus de 3% au total.

Le nombre de participants aux cours de vélos électriques a nettement reculé. Avec seulement 232 personnes inscrites, ce pôle a perdu 184 participants, ce qui correspond à une chute de près de 45%.

Remboursements sur les quatre dernières années

	2012	2013	2014	2015
Montant des remboursements en CHF	2 149 750	2 146 870	2 156 140	2 159 980

D'un côté, 337 personnes supplémentaires ont participé à un cours de sécurité routière pour véhicule à moteur l'an dernier. Mais en parallèle, les cours de vélos électriques ont comptabilisé 184 participants de moins. Au final, sur ces deux secteurs cumulés, seules 153 inscriptions supplémentaires ont été enregistrées. Le montant des remboursements accordés reste donc similaire au niveau de l'année 2014.



PERFECTIONNEMENT OBLIGATOIRE

ASSURANCE QUALITÉ DANS LES COURS DE PERFECTIONNEMENT OBLIGATOIRE

Dans l'ensemble, l'année 2015 aura été positive au niveau de l'assurance qualité dans les cours de perfectionnement obligatoire. Il est particulièrement réjouissant de constater que très peu d'accidents nous ont été communiqués en rapport avec les cours dispensés.

Pourtant, comme les années précédentes, le nombre important d'annulations de cours a compliqué la planification des audits pour le service AQ. À partir de janvier 2016, cette situation pèsera certainement moins dans la balance qu'en 2015, grâce à la mise en place d'un nouvel outil de planification des audits. Cette solution, plus flexible, facilitera la tâche du service AQ. En outre, les délais proposés sur SARI étant raccourcis à partir de cette date, le nombre d'annulation de cours devrait baisser.

Direction et experts du service de qualité CSR

- | Direction: *Stefan Ingold, jusqu'au 2.12.2015*
- | Direction: *Josef Blerch, vice-président, à partir du 2.12.2015*
- | Responsable AQ: *Felix Wittwer*
- | Expert AQ: *Ferdinand Chevally*
- | Expert AQ: *Duri Ratti*
- | Expert AQ: *Maurizio Calarese*
- | Expert AQ: *Beat Sidler*
- | Collaboratrice spécialisée, disposition: *Ursula Oberli*
- | Finances: *Damaris Zimmermann*

FORMATION EN DEUX PHASES

Vérification d'installations

Désormais, la société AGECE 2 PHASES SÀRL loue le parking P49 à Genève, où sont dispensés les cours CFC-1. L'infrastructure de ce site, ainsi que ses nouvelles salles de théorie, le plan d'urgence et le programme de cours de cet organisateur ont été examinés et validés.

En outre, le site déjà agréé de la section vaudoise du TCS, à Cossonay, rénové et élargi cette année, a été agréé conformément aux deux étapes de construction.

Nouveaux emplacements CFC-2

Au cours de l'exercice sous revue, le CSR a vérifié au total cinq nouveaux emplacements pour la deuxième journée de cours dans le cadre de la formation en deux phases, et a pu en informer les cantons des sièges respectifs pour homologation.

Audits des cours CFC-1

Au total, 26 audits du premier jour de formation CFC ont été réalisés l'année dernière, dans le secteur des véhicules à moteur légers. Les experts AQ ont constaté de légères déficiences dans 14 cas et d'importantes lacunes dans deux situations, qui ont donné lieu à des examens subséquents. Les principaux points à rectifier concernaient le manque de compétences de modération des animateurs ou encore certains manquements constatés par moments lors du bilan de clôture.

Audits des cours CFC-2

Pendant l'exercice sous revue, le service AQ a effectué au total 18 audits du deuxième jour de cours CFC, dans le secteur des véhicules à moteur légers. Dans quatre cas seulement, de légères déficiences ont été relevées. Là aussi, les principaux points à rectifier concernaient le manque de compétence de présentation des animateurs ou encore des écarts constatés par rapport aux programmes de cours agréés.

En outre, une deuxième journée de cours dans le secteur des véhicules à moteur a été auditée lors de l'année sous revue. Là, le résultat était globalement positif.

Audits courts des formations de perfectionnement

Au total, 32 cours de perfectionnement pour nouveaux conducteurs ont fait l'objet d'un audit court de la part d'un expert AQ. Là encore, des déficiences plus ou moins marquées en matière de modération ont été signalées au CSR dans certains cas.

Surveillance des examens d'animateurs

En 2015, les experts AQ ont surveillé neuf examens d'animateurs. Au total, 22 candidats s'y sont présentés. Tous ces examens ont été organisés et se sont déroulés conformément aux directives.

Audits de modules préliminaires et principaux

Très peu de modules préliminaires et principaux ont été proposés. En outre, une grande partie d'entre eux ont été annulés en raison d'un nombre insuffisant de participants. Les experts AQ ont toutefois inspecté un module principal, pour lesquels aucune faute grave n'a été relevée.

Retrouvez des informations détaillées sur chacun de ces sujets à l'adresse suivante:

| www.verkehrszulassung.ch/?lang=fr



PERFECTIONNEMENT OBLIGATOIRE

Audits des cours de perfectionnement pour animateurs

L'an dernier, le CSR a audité dix cours de perfectionnement différents pour animateurs. Dans deux cas, les experts AQ ont relevé de légères défaillances, principalement liées à des écarts par rapport aux contenus de cours qui avaient été communiqués.

PERFECTIONNEMENT DES CHAUFFEURS

Audits des cours de perfectionnement pour chauffeurs (OACP)

Une fois de plus, une nette hausse des activités d'audit a été relevée dans le domaine du perfectionnement des chauffeurs par rapport à l'année précédente. Si, en 2014, les experts AQ avaient inspecté 176 cours, ce nombre a été porté à 218 en 2015. Dans neuf cas, des examens subséquents ont été décrétés suite à d'importantes défaillances constatées. Les experts AQ ont également relevé de légères lacunes au cours de 32 audits. Au niveau du perfectionnement des chauffeurs, la plupart des points critiques résidaient dans la répartition entre théorie et pratique, d'importants écarts par rapport au programme de cours envoyé et validé, ainsi que dans l'insuffisance, voire l'absence totale de contrôle des acquis.

Audits courts des formations de perfectionnement pour chauffeurs

Les trois quarts des 44 audits courts réalisés dans le domaine du perfectionnement des chauffeurs se sont déroulés conformément aux directives. De légères défaillances (écarts par rapport au programme, erreurs administratives et lacunes au niveau des infrastructures) ont été constatées lors de huit audits courts.

Surveillance des examens de chauffeurs (OACP)

L'an dernier, les experts AQ ont surveillé 111 examens OACP (contre 103 en 2014). Au total, plus de 2000 candidats ont passé cet examen. Il est réjouissant de constater que les experts n'ont relevé presque aucun problème.

Audits des cours de perfectionnement en marchandises dangereuses

En 2015, 20 audits ont été réalisés dans le secteur des marchandises dangereuses. Deux fois seulement, de légères défaillances ont été signalées au service AQ, concernant principalement la répartition entre la théorie et la pratique ou des écarts par rapport au programme validé.

En outre, le CSR a effectué cinq audits courts pour des formations de perfectionnement en marchandises dangereuses. De légères lacunes administratives ont été signalées lors d'un audit de cours.

PERFECTIONNEMENT DES MONITEURS DE CONDUITE

En raison du délai de perfectionnement fixé pour 2013-2017, il était évident que le volume de cours de perfectionnement pour moniteurs de conduite n'enregistrerait pas non plus de hausse significative en 2015. Cette situation s'est confirmée. Cependant, huit cours ont pu être audités sur injonction de la mandatrice. De légères défaillances ont été relevées dans un seul cas. Sinon, les retours des experts AQ concernés ont été absolument positifs.

En outre, lors des cours de perfectionnement pour conducteurs, cinq audits courts ont été réalisés. Diverses défaillances administratives ont été constatées dans deux cas.

INTERVENTIONS ET MISSIONS DES EXPERTS AQ

L'an dernier, les experts AQ sont intervenus à 744 reprises dans les domaines mentionnés. Sans la surveillance des examens selon l'OACP, il reste encore 633 jours d'intervention dans le perfectionnement obligatoire. Au total, le service AQ a réalisé 400 interventions différentes au cours de l'exercice précédent (hors surveillance des examens selon l'OACP).

Le CSR a également proposé l'an dernier une journée de perfectionnement aux experts AQ, afin qu'ils disposent en permanence des connaissances les plus récentes.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Experts AQ externes	34	33	32	33	33	34
Experts AQ du CSR		2	3	4	4	4
Interventions d'experts	97	339	393	456	461	633

COMITÉ / BUREAU DU COMITÉ

Le comité se compose du président et de 13 membres. Il s'est réuni trois fois durant l'exercice sous revue pour approuver les comptes annuels et le rapport annuel 2014, assurer la succession du président du CSR et appuyer les mesures prises afin d'optimiser le secrétariat.

La commission de sélection, composée de membres du comité et chargée de recruter le successeur du président sortant, s'est réunie à trois reprises.

Le bureau du comité s'est réuni cinq fois au cours de l'année qui vient de s'écouler. Outre la préparation de l'assemblée générale et les séances du comité, le bureau a également travaillé sur la direction du CSR et les conventions de prestations avec les mandants.

FIN 2015, LE COMITÉ ÉTAIT CONSTITUÉ COMME SUIT:

Président

Peter-Martin Meier, St-Blaise (membre du bureau)

Vice-président

Josef Blersch, Association des services des automobiles asa, Schwyz (membre du bureau)

Organisations de droit public

- CCCS Communauté de travail des chefs des polices de la circulation de la Suisse et de la Principauté du Liechtenstein, *Fritz Hefti*, Frauenfeld
- OFROU Office fédéral des routes, *Pascal Blanc*, Berne
- bpa Bureau suisse de prévention des accidents, *Brigitte Buhmann*, Berne
- CDPVS Conférence des directeurs de police des villes suisses, *Hans Lussi*, Winterthour
- Armée suisse, office de la circulation et de la navigation, *Kurt Wenger*, Berne (membre du bureau)

Trafic lent

- PRO VÉLO Suisse, *Oskar Balsiger*, Berne

Trafic motorisé

- TCS, Touring Club Suisse, *Anton Keller*, Vernier/Genève

Trafic professionnel et lourd

- ASTAG Association suisse des transports routiers, *Gallus Bürgisser*, Berne

Organisations de droit privé

- UPSA Union professionnelle suisse de l'automobile, *Urs Wernli*, Berne (membre du bureau)
- Association Suisse d'Assurance (ASA), *Tanja Wilke*, Zurich
- UTP Union des transports publics, *Willy Villiger*, Zurich
- ASMC, Association suisse des moniteurs de conduite, *Urs Fasel*, Berne

ASSOCIATION

MEMBRES

Au 31 décembre 2015, le CSR comptait au total 193 membres.

AVANTAGES DES MEMBRES

Une fois de plus, le cours d'entraînement sur neige et glace à Zerne a connu un vif succès, tout comme la promotion sur les casques de vélo.

Des avantages similaires seront proposés en 2016. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet vsr.ch.

INFORMATIONS SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015

La 53^e assemblée générale a eu lieu le 17 avril 2015 au centre logistique de l'armée, à Berthoud. Suite à la partie ordinaire de ce rassemblement, le professeur Bernhard Gerster a enthousiasmé l'assistance avec son intervention sur les «Systèmes de conduite assistée, hier, aujourd'hui et demain». Après le repas de midi, les participants ont été invités à visiter la collection de la Fondation du matériel historique de l'armée suisse ainsi que les simulateurs de conduite de l'armée.

Principaux thèmes abordés

Approbation du rapport annuel 2014, finances et rapport de révision inclus, ainsi que le budget 2015. Élection de deux nouveaux membres du comité et réélection de l'organe de révision Grevag AG pour une nouvelle année. Prise de connaissance des objectifs opérationnels, du nouveau règlement du personnel et du règlement intérieur du CSR.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SITUATION AU 31.12.2015



Josef Blersch
Vice-président,
directeur par intérim



Duri Ratti
Expert AQ



Felix Wittwer
Responsable AQ
sécurité routière



Miriam Riesen
Responsable gestion
de la qualité
et communication



Marianne Brand
Responsable
administration
et personnel



Katrin Scheidegger
Assurance qualité
du perfectionnement
facultatif



Maurizio Calarese
Expert AQ



Sylvie Schmutz
Support direction,
IT et logistique



Ferdinand Chevallay
Expert AQ



Beat Sidler
Expert AQ



Natalie Muscarà
Finances



Tristan Staack
Responsable prévention
et projets



Ursula Oberli
Assurance qualité
du perfectionnement
obligatoire



Damaris Zimmermann
Remboursements des cours
de sécurité routière



Schweizerischer Verkehrssicherheitsrat
Conseil Suisse de la sécurité routière
Consiglio Svizzero della sicurezza stradale

**Conseil Suisse
de la sécurité routière**

Effingerstrasse 8
3011 Berne
Téléphone: 031 560 36 66
Fax: 031 560 36 77
info@vsr.ch
vsr.ch

